



Résumé des échanges de la plénière

Assises lausannoises du climat – Edition 2022

Le public présent s'est montré très intéressé, comme en ont témoigné les très nombreuses questions posées durant la plénière, à main levée ou via une application sur le smartphone. Il n'est pas possible de relater l'ensemble des échanges dans le présent document qui s'attache à reporter quelques éléments saillants des discussions.

Climat et santé

La question de la santé en lien avec les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre engendrées par le CHUV ont notamment été abordés. Il est vrai que le CHUV figure parmi les gros consommateurs d'énergie du territoire lausannois et les émissions de ce dernier ont été comptabilisées dans le bilan des émissions présenté dans le Plan climat. Les changements climatiques ont des répercussions importantes sur la santé et les acteurs du domaine (CHUV et Unisanté notamment) jouent des rôles cruciaux aussi bien dans la prévention que dans le traitement de problèmes de santé susceptibles de s'aggraver ou de surgir dans un contexte de réchauffement climatique. La Ville de Lausanne développe une politique de promotion de la santé toujours plus importante. Il faut relever l'importance d'une bonne santé comme facteur de résilience face aux changements climatiques.

Actions communales sur les émissions indirectes

Les objectifs et actions très ambitieux de la Ville de Lausanne en matière de réductions des émissions directes ont été rappelés tandis que certaines personnes présentes se sont insurgées sur le fait que les différents échelons politiques se renvoient la balle en matière de réduction des émissions indirectes. Les leviers d'action très faibles de l'échelon communal en la matière – relevant essentiellement de la sensibilisation et de l'exemplarité – ont été mis en évidence. Certains souhaiteraient des conditions-cadres contraignantes (des lois) mais il faut souligner qu'une commune ne peut pas édicter de loi dans le système politique suisse.

Participation : définitions, formes

Des débats ont également eut lieu sur la définition du concept de participation. Madame la Conseillère municipale, Natacha Litzistorf, a rappelé la nécessité d'être honnête sur les possibles partages de pouvoir dans les différents types de projets, influencés notamment par les bases légales et les réalités de terrain ainsi que par les volontés politiques. La problématique de la communication à la population des démarches participatives mises en place a été évoquée, de même que le traitement des propositions citoyennes effectué par les spécialistes des administrations ou encore les possibles apports de la culture dans le débat sur la transition.

Des exemples de Forums citoyens, d'Assemblées citoyennes et d'autres formes de processus délibératifs représentatifs ou de démocratie directe ont été discutés. La question de la portée de propositions émanant de ce type d'assemblées a été répondue par l'un des experts



académiques. Dans le système politique suisse actuel, il n'est pas possible de donner une portée contraignante à de telles propositions. Autrement dit, les pouvoirs en place – exécutif et législatif – aux différents échelons ne sont aucunement contraints à suivre les propositions émanant de diverses assemblées citoyennes. Des modifications constitutionnelles seraient nécessaires si l'on souhaitait donner une force contraignante à des propositions émises par des assemblées autres que les pouvoirs exécutifs et législatifs.

Un autre expert académique a relevé des expériences positives réalisées avec des assemblées citoyennes, notamment avec une telle assemblée chargée de rédiger la brochure accompagnant une votation, en lieu et place des autorités. Dans ce cas précis, une augmentation du taux de vote a pu être constatée.

Participation, démocratie et effet de groupe : pertinence dans la question climatique

Une question a porté sur la compatibilité entre débat démocratique et urgence climatique. Un expert académique a rappelé que la problématique du réchauffement climatique va exiger des transformations si profondes de notre société que le temps de résolution de la crise climatique courra sur plusieurs décennies. Renoncer à la démocratie, dans le cas de la question climatique, reviendrait à imposer une dictature sur cette durée extrêmement longue, ce qui ne saurait être une solution souhaitable. Des exemples suisses ont en outre prouvé que des décisions bénéfiques pour l'environnement peuvent être prises de façon démocratique, comme en témoignent la décision de transporter les marchandises par voie ferrée plutôt que par voie routière ou la décision de maintenir le réseau de tram dans la ville de Bâle p.ex. Dans un processus démocratique, la prise de décision peut sembler longue et pourtant, sur la durée, un gain de temps peut-être observé dans la réalisation de mesures, car elles ont remporté l'adhésion d'une majorité de la population et rencontrent dès lors moins de résistance dans la phase de mise en œuvre. Le modèle démocratique suisse actuel ne serait donc pas un frein à l'action climatique selon plusieurs experts académiques présents.

Un autre expert académique estime que l'anxiété de la population face au réchauffement climatique doit être traitée, notamment en offrant des possibilités d'actions concrètes à la population. Il faut également être conscient que, si un grand nombre de personnes connaissent les enjeux climatiques, seule une faible proportion est prête à s'engager au-delà d'un certain seuil, notamment si le confort ou la satisfaction des envies sont limités. La sensibilisation de la population, si elle est trop moralisatrice et porte trop fortement sur les comportements individuels, peut être contre-productive. Il n'est pas possible de conscientiser tout individu mais il est tout à fait possible de développer la conscience collective des enjeux climatiques et des réponses à apporter, essentiellement en créant des actions collectives et en capitalisant sur l'effet de groupe.

Participation : impacts

La question de l'impact des démarches participatives sur les changements de comportement a été soulevée. Cet impact n'est pas toujours évident à mesurer mais des bons exemples existent, à l'instar de l'Etat de Genève qui tente d'évaluer et de capitaliser sur cet impact, notamment au travers de l'espace 3DD (<https://3ddge.ch/html>) et du comité de Genève en transition.



Autres questions non traitées

En raison du temps à disposition pour les échanges, certaines questions du public posées via une application sur le smartphone n'ont pas pu être traitées durant les Assises. Elles portaient notamment sur le partage du pouvoir, sur les avantages et faiblesses respectifs de la démocratie directe et de la démocratie représentative, sur le rôle potentiel de l'animation socio-culturelle et des tirages au sort dans la résolution de la question climatique, sur la nature du problème qui serait peut-être plutôt culturelle (récit collectif) qu'institutionnelle, politique ou même écologique ou encore sur la potentielle nécessité d'accepter une forme de pessimisme.